

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2864

88 – VOSGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

Ventes et cessions

319 823 209 RCS Epinal.

MAFRA.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 180000 EUR.

Adresse : 1, rue du Général Leclerc, 88190 Golbey.

Oppositions : Art.L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actif Aux termes d'un acte SSP en date des 20/11/2020 et 21/11/2020 La société MAFRA, S.A.S. au capital de 180 000 € sise à GOLBEY (88190) - 1, rue du Général Leclerc - 319 823 209 R.C.S. EPINAL A fait apport à titre d'apport partiel d'actif sous diverses conditions suspensives à la société : NEW CARVERT, S.A.S au capital de 1 000 € sise à REMIREMONT (88200) - 23 B, Faubourg d'Epinal - 891 019 432 De l'ensemble des éléments actifs et passifs, droits, valeurs et obligations, sans exception ni réserve de la de sa branche complète et autonome d'activité d'achat / vente de tous produits agricoles de jardins et dérivés exploitée sous l'enseigne " POINT VERT " qu'elle exerce au sein des points de vente suivants : Etablissement principal (31982320900170 RCS EPINAL) : 1, Rue du Général Leclerc à GOLBEY (88 190) ; Etablissement complémentaire (31982320900055 RCS EPINAL) : ZA de Barbazan à BRUYERES (88600) ; Etablissement complémentaire (31982320900162 RCS EPINAL) : 13, boulevard de la Jamagne à GERARDMER (88400) ; Etablissement complémentaire (31982320900048 RCS EPINAL) : Zone commerciale de la Fougère à CHAVELOT (88150) ; Etablissement complémentaire (31982320900105 RCS EPINAL) : 17, Rue de la Vallée de L'aître à XERTIGNY (88220) ; y compris les éléments actifs et passifs résultant des opérations faites depuis le 01/07/2020 Actif apporté : 1 844 625 € Passif pris en charge : 594 625 € ACTIF NET APORTE : 1 250 000 € REMUNERATION DE L'APPORT Pour rémunérer la valeur nette des apports, il sera procédé par la société bénéficiaire à la création de 803 404 actions à la valeur nominale de 1,00 € toutes entièrement libérées et destinées à être attribuées en totalité à la société apporteuse. En contrepartie de l'apport partiel d'actif, la société NEW CARVERT émettra 803 404 actions nouvelles de 1,00 € chacune représentative d'une augmentation de capital de 803 404 €, toutes entièrement libérées et destinées à être attribuée à la société apporteuse Prime d'apport : 446 596 € Le bénéficiaire sera propriétaire et aura la jouissance des biens et droits apportés par l'apporteuse au jour de la réalisation définitive. L'apport de la branche d'activité prendra effet rétroactivement au 1er juillet 2020. Le projet d'apport partiel de la branche autonome d'activité a été déposé au Greffe du Tribunal de

Commerce d'EPINAL en date du 23/11/2020 tant pour la société MAFRA, société apporteuse que pour la NEW CARVERT, société bénéficiaire. Pour Avis.

